

InFO ADC

Où est passé notre argent ?

N°1



Les salaires des ADC sont en chute libre face à l'inflation. Nos grilles ne suivent plus, notre pouvoir d'achat s'effondre et la direction nous méprise. Il est temps d'exiger notre dû !

UNE PERTE DE SALAIRE INADMISSIBLE !

Depuis des années, nos salaires stagnent pendant que tout augmente. Combien avons-nous perdu ?

Comparatif Traitement / Inflation

2010/2025

TB1 10 échelon 1

2010 : 1 422€

2025 : 1 635€ au lieu de 1 832€

Il manque 197€ par mois !

TB3 16 échelon 5

2010 : 1 933€

2025 : 2 156€ au lieu de 2 491€

Il manque 335€ par mois !

Sources : rh389 du 26-03-2010 ; rh389 du 05-02-2025
https://france-inflation.com/calculateur_inflation.php

Si nos traitements avaient suivi l'inflation, nous toucherions **des milliers d'euros de plus par an !** Et c'est sans compter les autres éléments qui constituent notre rémunération (prime traction, indemnité de résidence, etc...)

UNE AUMÔNE POUR 2024 !

Les NAO amènent 0,5 % d'augmentation et quelques miettes, soit une poignée d'euros. Pendant ce temps, les richesses produites explosent, mais pas pour nous !

TOUS LES CHEMINOTS SONT CONCERNÉS !

Ce n'est pas seulement les ADC : tous les cheminots subissent cette perte. Notre travail fait tourner la SNCF, mais on nous refuse notre juste part.

Contractuels :

En 2010, les salaires annuels des contractuels étaient, selon la direction, équivalents à ceux des statutaires.

Aujourd'hui, la négociation étant de gré à gré, il est impossible d'avoir des chiffres précis. Cependant, les augmentations générales ayant été les mêmes pour tous, la même logique s'applique.

ET TOI, COMBIEN TU GAGNES ?